



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 28 mai 2026

Présidence : Mme Daniela Miéville

Objet : Préavis 2026/05 : Indemnités et vacations des membres du Bureau du Conseil et du Conseil Communal pour la législature 2026 - 2031

* * *

CONCLUSIONS – Amendées

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2026/05,
- ouï le rapport des Commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

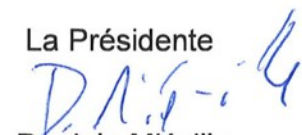
DECIDE

d'indexer à l'IPC les indemnités et vacations du Bureau et du Conseil communal 1x par législature, dès la législature 2026 – 2031. Les indemnités deviennent donc pour la législature 2026-2031 :

	2021-2026	2026-2031
1 Président		
Par séance de Conseil 450.- + 50.- indemnités	500.00	541.00
Par séance de Bureau	90.00	97.00
Par représentation sans discours	30.00	32.00
Par représentation avec discours	60.00	65.00
Toute autre tâche PRIX/H	30.00	32.00
2 Secrétaire		
Par seance du Conseil 1950.- + 50.- indemnité	2'000.00	2'162.00
Par séance de Bureau	90.00	97.00
Toute autre tâche PRIX/H	30.00	32.00
3 Secrétaire suppléant		
Par séance du Conseil	75.00	81.00
Par séance de Bureau	90.00	97.00
Toute autre tâche PRIX/H	30.00	32.00
4 1er et 2ème Vice-Président		
Par séance du Conseil	90.00	97.00
Par séance de Bureau	75.00	81.00

Remplacement du président, lors d'une représentation sans discount forfait	30.00	32.00
Remplacement du président, lors d'une représentation avec discount forfait	60.00	65.00
Remplacement du Président lors d'une séance du Conseil communal au pro rata si le Président s'est acquitté de la préparation	500.00	541.00
Toute autre tâche PRIX/H	30.00	32.00
5 Scrutateur et Scrutateur suppléant		
Par séance du Conseil	75.00	81.00
Par séance de Bureau	90.00	97.00
Toute autre tâche PRIX/H	30.00	32.00
6 L'Huissier		
Par séance du Conseil	150.00	162.00
Par votation/élection	450.00	486.00
7 Les conseillers communaux		
Par séance du Conseil	75.00	81.00
Absence non excusée du conseil	100.00	108.00
Participation à une commission PRIX/H	30.00	32.00
8 Les commissions		
Le Président d'une commission PRIX/H	35.00	38.00
Membre d'une commission PRIX/H	30.00	32.00
Le rapporteur PAR RAPPORT	90.00	97.00
Le rapporteur de la Commission de gestion LE RAPPORT	840.00	908.00
Le rapporteur de la Commission des finances PAR RAPPORT PREAVIS	90.00	97.00
Le rapporteur de la Commission des finances RAPPORT BUDGET COMMUNAL	150.00	162.00
9 Indemnités trajet hors communes limitrophes		
Calculées sur la base du prix des transports publics		
10 Frais de garde		
Enfant de moins de 12 ans PRIX/H	10.00	15.00
Enfant présentant des besoins particuliers PRIX/H	10.00	15.00

Ainsi délibéré en séance du 28 mai 2026

La Présidente

 Daniela Miéville



La Secrétaire

 Silvana Passaro